BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
"AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

------------ **BULLETIN TECHNIQUE N° 11** ------------ N° ISSN 0763-7314-----

SAMEDI 16 JUIN 1990

MAIS

*** PUCERONS : POPULATIONS DE *SITOBION AVENAE* STATILISEES A UN NIVEAU PEU PREOCCUPANT.**

*** VERS GRIS : MAINTIEN DU RISQUE *SCOTIA SEGETUM* EN ZONES FAVORABLES ET SEMIS TARDIFS.**

*** SESAMIE : UN PREMIER BILAN.**

*** CICADELLES : SURVEILLEZ LA 7EME FEUILLE A PARTIR DE LA BASE.**

TOURNESOL

*** PHOMOPSIS : CONFIRMATION DU RISQUE EN ZONES CONTAMINEES.**

MAIS

PUCERONS

La présence de colonies de *Sitobion avenae* (corps jaune, vert ou orange - cornicules et antennes noires) est générale, mais stabilisée par les nombreux auxiliaires présents (coccinelles, syrphes, punaises prédatrices, microhyménoptères parasites, etc...) à un niveau très tolérable par la culture.

VERS GRIS

Les captures de *Scotia segetum* se maintiennent à un niveau qui jusitifie de surveiller attentivement tous les semis effectués en première quinzaine de juin, dans les zones favorables aux noctuelles terricoles, particulièrement les bords de Gironde, Garonne et Dordogne, la Chalosse et le Marais d'Orx.

P./.19

SESAMIE

Les dégâts occasionnés par la première génération de chenilles sont actuellement en pleine manifestation ; leur intensité ne pourra être cependant complètement évaluée qu'en début juillet. On trouve en effet encore des pieds portant 30 à 40 très jeunes chenilles qui n'ont pas encore migré vers les pieds avoisinants. Sans atteindre les niveaux d'infestation de juin 88, **les attaques de cette campagne paraissent cependant beaucoup plus graves qu'en juin 89**.

Le second vol devrait commencer début juillet et sera vraisemblablement relayé en première décade d'août par un troisième vol qui risque d'être abondant et presque complet.

Une intervention contre la deuxième génération est préconisée pour les parcelles dont un comptage réalisé début juillet indiquera plus de 3 % de pieds portant au moins une larve (ou une nymphe) vivante. L'application sera à réaliser de préférence avec RIPCORD G 25 kg PC/ha ou PERTHRINE MG 25 kg PC/ha à la mi-juillet. Pour des attaques de première génération plus modestes, de 1 à 3 %, l'intervention pourra être retardée en fin de mois de juillet pour couvrir une partie de la troisième génération (la deuxième ayant surtout un rôle de reconstitution des populations). Les parcelles quasiment indemnes en première génération ne seront à protéger en troisième génération, par une application à la mi-août, qu'au cas où leur environnement comporterait des parcelles infestées à maturation plus précoce.

CICADELLES

Les larves de ce ravageur vivent à la face inférieure des feuilles et se déplacent "en crabe". L'adulte a des ailes blanchâtres et est très mobile. Un impact sur le rendement des maïs ne peut être suspecté qu'en parcelles à potentiel supérieur à 100 q/ha, si la présence de larves se manifeste sous la feuille immédiatement inférieure à celle de l'épi (généralement la 7ème comptée à partir de la feuille cotylédonnaire). Les pyréthrinoïdes liquides appliqués à la dose autorisée contre la pyrale du maïs (voir bulletin n° 7 du 27/4/90 - dépliant AGPM/SPV) sont efficaces à condition de les appliquer avec des pendillards situés dans l'interligne et équipés chacun de 2 jets pinceaux ou turbulence dirigés latéralement vers les rangs.

TOURNESOL

PHOMOPSIS

Les dernières séquences pluvieuses ont provoqué des projections abondantes d'ascospores notées par le réseau de piégeage CETIOM-SRPV MIDI-PYRENEES. Il est donc nécessaire de renouveler l'application préconisée dans notre bulletin précédent n° 10 du 26 mai 90 dans le cas des variétés traditionnelles non tolérantes à la maladie. Les variétés traditionnelles non traitées à ce jour devront l'être au plus vite si elles n'ont pas atteint le stade "bouton étoilé".

Ces préconisations ne concernent que les zones où des attaques (même modestes) étaient visibles l'an passé (Néracais, Vallée de Garonne entre Marmande et Agen).